

# Un animal à l'école Perce-Neige

## Règles de base

- Vérifier si des élèves sont allergiques et si oui, obtenir la permission des parents de ces enfants pour que des animaux se trouvent en leur présence ou ne pas garder d'animaux dans leur classe selon le cas.
- Assurer l'animal contre les morsures (propriétaire = assurance maison).
- Instaurer des règles claires pour éviter les incidents/ accidents (fuite, morsure, griffures).
- L'animal doit être propre et exempt de maladie, de puce et autres parasites.
- L'animal ne doit jamais manger de noix ou d'arachide, car sa salive peut contaminer une personne allergique.
- Les enfants doivent laver leurs mains avant et après les contacts avec les animaux.
- Les enfants ne doivent jamais entrer directement en contact avec l'urine, le sang ou les matières fécales de l'animal. Si cela arrive, il faut bien laver les mains immédiatement.
- L'animal doit être docile, pacifique, sociable et bien éduqué.
- Un enfant ne doit jamais être laissé seul avec un animal.
- Laver à l'eau et au savon toute griffure ou morsure.
- Apprendre aux gens les règles du comportement animal, il faut donc connaître l'animal qu'on introduit dans le milieu.

\* Il est recommandé d'installer une affiche à la porte de chaque classe possédant un animal et d'en placer une à la porte principale de l'établissement pour indiquer la présence d'un animal visiteur.